

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale



Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ministère chargé de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Date de réce				nvironnementale	N° d'enregistrement :
THE REAL PROPERTY.			1. Intituló du pa	alot	
		ur le Gr			ntale de la Haute-Marne et la
	2. Identification du	(ou de	s) maître(s) d'ouvra	ge ou du (ou des)	pétitionnaire(s)
1. Intitulé du projet Construction d'un ensemble immobilier pour le Groupement de Gendarmerie Départementale de la Haute-Marne et la compagnie de Gendarmerie de Chaumont 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s) 2.1 Personne physique Nom Prénom 2.2 Personne morale Département DE LA HAUTE MARNE Nom, prénom et qualité de la personne morale RCS / SIRET 2 2 5 2 0 0 0 1 3 0 0 0 1 2 Forme juridique Collectivité territoriale département Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)					
	ni jaique		Prénom	1	
	norale				
		DEPA	RTEMENT DE LA HAU	JTE MARNE	
		M. Ni	colas LACROIX		
RCS / SIRET	2 2 5 2 0 0 0	1 3	0 0 0 1 2	Forme juridique	Collectivité territoriale département
3. Catégorie	(s) applicable(s) du tablec	u des s	euils et critères ann	exé à l'article R. 12	
NO.11					s seuils et critères de la catégorie
N° de cate	gorie et sous categorie				
39 a)		La surfa	ce totale de planche	r du projet est de 1	2 324,5 m².
		4. Cai	actéristiques génér	ales du projet	
4.1 Nature du Le projet consi	projet, y compris les évent ste à construction d'un ense	laire les tuels tra emble in	pièces énoncées à vaux de démolition nmobilier pour le Gro	i la rubrique 8.1 du oupement de Gend	armerie Départementale de la Haute-
-Bureaux et loca -Garage affecté -70 logements d Il répond à 3 en -Urbains et arch -Fonctionnels e -Economiques d	aux administratifs ou de ser aux engins de services (VL, de fonction repartis dans de jeux : nitecturaux : interface entre et techniques : outil de trava et calendaires : approche de	motos. es Bātim le quart il perfoi e concep	ents A, B, C, D, E & F e lier de la Rochotte et mant et ergonomiqu otion-réalisation dès	le nouveau quartie ue pour les gendarn la phase d'appel d'o	r Foch, architecture historique . nes. offre.
prévue ; l'enrob	e existant sera retiré.				

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

4.2 Objectifs du projet

Le site abritait une ancienne caserne militaire construite en 1917 et démantelée en 2002. Le projet vise donc à la réhabilitation d'un site urbain à l'abandon.

De plus, ce projet est à la fois nécessaire du point de vue du service public et des besoins de la gendarmerie, mais il est aussi structurant pour la ville de Chaumont.

De par son implantation, il constitue une interface entre le quartier de la Rochotte et le nouveau quartier Foch.

La voie nouvelle desservant à la fois la gendarmerie et ses logements pourra être prolongée à travers la friche urbaine voisine pour rejoindre ce quartier. La nouvelle gendarmerie vise donc à être aussi une pièce urbaine majeure dans Chaumont, créant le lien entre deux quartiers.

Par ailleurs, il et important de préciser que de par son architecture, le projet vise à offrir aux gendarmes un lieu de travail fonctionnel et un lieu de vie confortable, dans un ensemble valorisant pour l'exercice de leur métier.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

L'ensemble des travaux se fera prévisionnellement d'Octobre 2020 à Mars 2022. Les travaux sont donc prévus pour une durée de 18 mois.

La première phase consistera à la construction des logements.

La seconde phase portera sur l'implantation de la gendarmerie.

Pendant les travaux, le trafic sur les Avenues de la République et Ashton Under Lyne ainsi que les rues avoisinantes ne sera pas perturbée.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

En phase exploitation, le site sera une caserne de gendarmerie disposant de locaux administratifs pour l'accueil du public, de garage pour le stationnement des engins d'interventions ainsi que de divers locaux pour l'entretien des équipements, installations...

Les logements, présents dans les environs de la caserne (à l'Est), seront affectés au personnel.

Dans sa phase exploitation, les installations ne gêneront pas le trafic existant ; des zones de stationnements (31 pour la gendarmerie) et 127 destinées aux logements seront présentes.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administre La décision de l'autorité environneme										
Le projet est soumis à : -Permis de construire										
-Procédure Cas par cas										
-Dossier loi sur l'eau (Déclaration Rubrique 2150)										
Le projet n'est pas soumis au titre des ICI	t.									
4.5 Dimensions et caractéristiques du pr	oiet et superficie alobale, de l'opération	- préciser les unités de mesure utilisées								
Grande	eurs caractéristiques	Valeur(s)								
Superficie totale du projet :		2,5 ha								
Gendarmerie :		5 201,5 m²								
Logements:		7 123 m²								
Surface totale de plancher :		12 324,5 m².								
4.6 Localisation du projet										
Adresse et commune(s) d'implantation	Coordonnées géographiques ¹ Lo	ng. <u>48°5 '44"N</u> Lat. 5 _ °8 _ '27" E								
Le projet est implanté sur la commune de Chaumont et concerne les parcelles : AS n°419, avenue de la république à Chaumont (52011) ; AS n°333, avenue de la république à Chaumont (52011).		ng°'" Lat°"_ ng°'_" Lat°'"_								
Jo	ignez à votre demande les annex	es n° 2 à 6								
4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant? 4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation ou le nouvrage existant? Non Non Non Néant 4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé?										

Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-données-environnementales-.html.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/).

patrimoine naturel (http://inpr	<u>n.mnhr</u>	n.fr/zor	ne/sinp/espaces/viewer/).
Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?		X	La ZNIEFF de type I la plus proche est implantée à 680 m au Sud-Ouest du projet. Il s'agit de la 210002023 : Eboulis et pelouses de la côte de Chaumont et de a Cote grillée à Brottes. La ZNIEFF de type II la plus proche est située à à 450 m à l'Ouest du projet. Il s'agit de 210020199 : Coteaux et Vallée de la Suize entre Chaumont et Villiers-sur-Suize
En zone de montagne ?		X	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?		X	
Sur le territoire d'une commune littorale ?		X	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional?		X	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?		X	La ville de Chaumont est couverte par un plan de prévention du bruit (Arrêté n°2535 du 13/08/2019). Toutefois, en phase exploitation le site n'occasionnera pas de nuisances sonores. De plus, les installations seront situées à 200 m à l'Ouest de l'Avenue de la République et à 250 m au Nord de l'Avenue Ashton Under Lyne .
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?		X	Le monument historique le plus proche du projet est situé au Nord du site à 1, 5 Km. Il s'agit de la Croix de Chemin en pierre dite Croix Gratien.

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?		X	Le projet ne se situe pas en zone humide.
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?		X	La commune de chaumont n'est couverte ni par un PPRN ni par PPRT.
Dans un site ou sur des sols pollués ?		X	La zone du projet n'est pas répertoriée dans la la base de données BASOL. Des investigations sont en cours dans le cadre du projet.
Dans une zone de répartition des eaux ?		X	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle?		X	
Dans un site inscrit ?		X	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?			La zone Natura 2000 la plus proche est située au Sud-Ouest à 530 m du projet. Il s'agit de la FR2100263 - PELOUSE DE LA CÔTE DE CHAUMONT À BROTTES (Site de la Directive Habitats)
D'un site classé ?		X	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles 6.1 Le projet envisagé est-il <u>susceptible</u> d'avoir les incidences notables suivantes ? Veuillez compléter le tableau suivant : De quelle nature? De quelle importance? Oui Non Incidences potentielles Appréciez sommairement l'impact potentiel Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? X Si oui, dans quel milieu? Impliquera-t-il des drainages / ou des Les eaux pluviales seront partiellement voire totalement infiltrées et rejetées modifications après rétention suivant le débit de fuite réglementaire. prévisibles des masses d'eau Le projet est soumis à Déclaration au titre de la loi sur l'eau (Rubrique 2150). souterraines? Un dossier de déclaration contenant des mesures de traitements avant infiltration est prévu. Ressources Est-il excédentaire X en matériaux? Est-il déficitaire en matériaux? Si oui, utilise-t-il les X ressources naturelles du sol ou du soussol? Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la X biodiversité existante : faune. flore, habitats. continuités écologiques? Milieu naturel Si le projet est situé La zone Natura 2000 la plus proche est située au Sud-Ouest à 530 m du projet. dans ou à proximité Il s'agit de FR2100263 - PELOUSE DE LA CÔTE DE CHAUMONT À BROTTES (Site d'un site Natura de la Directive Habitats). 2000, est-il susceptible d'avoir Le projet porte sur la construction d'une gendarmerie et des logements. En un impact sur un phase exploitation, aucun impact particulier ne sera constaté. habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site?

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?		X	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?		X	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?		×	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	X		Le projet est situé sur la commune de chaumont qui est exposée au risque d'inondation.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?		X	
	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	X		Dans sa phase réalisation, un trafic de PL destinés à la livraison et à l'évacuation des équipements et matériaux sera constaté sur le chantier. En phase exploitation, le trafic sera lié au fonctionnement de la gendarmerie ainsi et aux déplacements des occupants des logements.
Nuisances	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	X	III ⊠	En phase réalisation, les travaux pourront être source de bruit.

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?		X	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	×	×	En phase travaux, des vibrations pourront être constatées lors de l'utilisation de certains engins de chantier.
	Engendre-t-il des émissions lumineuses? Est-il concerné par des émissions lumineuses?		X	
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	X		En dehors des rejets liés au fonctionnement des engins en phase travaux , aucun rejet spécifique n'est attendu. Le chauffage et l'eau chaude proviendront du chauffage urbain,
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	X		Les seuls rejets du projet sont liés aux eaux pluviales partiellement voire totalement infiltrées. Le reste des eaux pluviales sera drainé vers le réseau d'assainissement collectif en fonction de la réglementation.
	Engendre-t-il des effluents ?		X	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	X		Des déchets liés au chantier seront présents. Ces derniers seront triés et stockés dans des bennes dédiées. Les déchets seront transférés vers des centres de traitement ou de valorisation. En phase exploitation, les déchets seront constitués des OM, de la collecte sélective (emballages) au niveau des logements et de quelques chiffons ou absorbants souillés liés au garage et l'entretien des véhicules ou engins d'intervention. Ces déchets seront collectés séparément.

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Engandra til das		×	
	aménagements), notamment l'usage du sol?			
6.2 Les incid approuvé Oui	ences du projet identi s ? Non X Si oui, décriv			sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou :
	ation de la base de don ans l'environnement im	nées de	es Insta	allations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE), aucune ICPE ojet. L'ICPE la plus proche est implantée à 2 Km au Nord-Ouest au niveau de la
Compte tenu	de la distance du projet	vis-à-v	is de c	ette installation (2 km), les incidences du projet ne sont pas cumulables.
				jet d'une procédure au cas par cas ont été identifiés sur Chaumont : il s'agit du ièces aéronautiques porté par l'entreprise Lisi Aérospace Intégrated Solutions
Aucun d'entre	e eux n'a donné lieu à la	réalisa	tion d'	une évaluation environnementale et à une étude d'impact.
				The state of the production of the state of
	TO NAME OF STREET			
				ont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?
Oui	Non X Si oui, décr	ivez les	quels	
				d to be a few arms and a second of the company of t
1				

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments): Phase travaux

Trafic

Planification des livraisons / Prise en compte des différents chantiers aux alentours immédiats du site afin d'éviter de cumuler les incidences négatives dans le secteur /Plan de circulation et de stationnement adapté au contexte local.

Bruit et vibrations

Affichage et respect des horaires de chantier / Conformité des engins et équipements de chantier.

Déchets

Personnel de chantier sensibilisé au tri / Tri et recyclage des déchets de chantier.

Sécurité publique

Nomination d'un coordinateur sécurité tout le long du chantier / Nettoyage par balayeuse effectué en cas de salissures des voiries publiques pour ne pas favoriser les accidents (glissade, perte de contrôle du véhicule...) / Accès interdit au site pour toutes les personnes étrangères au chantier.

Phase exploitation

Tri et gestion des déchets

	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	7010 CTQ	iodilon (ide)	mum						
u regard du formulaire re nvironnementale ou qu'il de	empli, estimez-vous evrait en être dispens	qu'il est sé ? Explic	nécessaire quez pourqu	que oi.	votre	projet	fasse	l'objet	d'une	évaluation

8. Annexes

8 1 Annexes obligatoire

_	0.	1 Annexes obligatoires	
		Objet	
	1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - \mathbf{non} publié ;	X
	2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (II peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	×
	3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain;	X
-	4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°,10°,11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé;	
	5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°,10°,11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau;	X
	6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

- Annexe_5a: Extrait cadastral DGPFIP
- Annexe_5b: Plan cadastral
- Annexe_6: Plan général projet
- Annexe_7: Notice architecturale

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

Signature

Dijon

le, 06/02/2020

Monsieur Delaine, Directeur Regional Au nom et pour le compte du Départeren EIFFAGE

EIFFAGE IMMOBILIER EST
4 rue Lavoisier - CS 80031
21604 LONGVIC Cedex
RCS DIJON 19 087 944

Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus

Harven e' pou le camp, du Départerent (MADBILIER EST Augustion LONGVIC Gedex Augustion Longvic Gedex Constitution Longvic Gedex Gede